

Description du programme

Le Programme de patrouilleur est géré à l'échelle nationale par un Comité de formation composé de membres provenant des diverses régions du pays. Ce comité est présidé par le vice-président national (formation) et rend compte de ses activités au Comité consultatif médical afin de garantir que la formation offerte soit conforme aux pratiques médicales et de secourisme généralement acceptées.

Bien que la mise en œuvre du programme varie légèrement d'un endroit à un autre en raison des obligations particulières de certaines stations et de la réglementation provinciale, tous les membres, où qu'ils soient au pays, reçoivent une formation portant sur les sujets suivants:

MANUEL DE L'ADMINISTRATION

Observations générales
Constitution
Organisation
Officiers
Membres
Veste, emblèmes et équipement officiel

Troubles médicaux
Blessures environnementales
Empoisonnement, drogue et usage préjudiciable de médicaments
Traitements divers
Premiers soins pédiatriques
Transport du blessé

MANUEL DE SECOURISME

Introduction
Anatomie et physiologie
Maladies infectieuses et précautions universelles
Évaluation du patient
Oxygène
Soins de base
DAE
Blessures à la poitrine
Choc et perte importante de sang
Blessures à la tête
Traumatismes médullaires
Plaies
Pansements, bandages et écharpes
Fracture, dislocation et blessure des tissus mous
Immobilisation d'une fracture, d'une dislocation ou d'une blessure des tissus mous.

MANUEL DES OPÉRATIONS

Prêt à patrouiller
La journée du patrouilleur – un instantané
Procédures pour les patrouilles
Formation sur neige
Communication
Gestion du risque
Relations publiques
Activités spéciales
Évacuation d'un télésiège
Recherche et sauvetage
Sécurité et secourisme en cas d'avalanche
Survie

Pour de plus amples renseignements sur les programmes administrés dans votre région, veuillez consulter "[Se Joindre à Nous](#)".